

La Fédération québécoise de taekwondo sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements spécifiques de la fédération sont en vigueur aux Jeux du Québec.

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX**A) CATÉGORIES EXISTANTES DE LA FÉDÉRATION**

CATÉGORIES	HIVER 2012	HIVER 2013	SEXE
U7 -22, -26, -30, -34, -38, -42, -46 et +46kg	2007-06	2008-07	M+F
U9 -24, -28, -32, -36, -40, -44, -48 et +48kg	2005-04	2006-05	M+F
U11 -30, -34, -38, -42, -46, -50, -54 et +54kg	2003-02	2004-03	M+F
U13 -36, -40, -44, -48, -52, -56, -60 et +60kg	2001-00	2002-01	M
U13 -32, -36, -40, -44, -48, -52, -56 et +56kg	2001-00	2002-01	F
U15 -42, -46, -50, -54, -58, -62, -66 et +66kg	1999-98	2000-99	M
U15 -36, -40, -44, -48, -52, -56, -60 et +60kg	1999-98	2000-99	F
U17 -48, -52, -56, -60, -64, -68, -72 et +72kg	1997-96	1998-97	M

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX (suite)

A) CATÉGORIES EXISTANTES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	HIVER 2012	HIVER 2013	SEXE
U17 -44, -48, -52, -56, -60, -64, -68 et +68kg	1997-96	1998-97	F
Sénior -58, -62, -66, -70, -74, -78, -82 et +82kg	1995 à 1977	1996 à 1978	M
Sénior -52, -56, -60, -64, -68, -72, -76 et +76kg	1995 à 1977	1996 à 1978	F
35 et + -58, -62, -66, -70, -74, -78, -82 et +82kg	1976 et moins	1977 et moins	M
35 et + -52, -56, -60, -64, -68, -72, -76 et +76kg	1976 et moins	1977 et moins	F
Poom A -45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78 et +78kg	1996-97-98-99	1997-98-99-00	M
Poom A -42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, et +68kg	1996-97-98-99	1997-98-99-00	F
Poom B -32, -36, -40, -44, -48, -52, -56, -60 -65, -70 et +70kg	2000-01-02	2001-02-03	M+F
Poom C -22, -24, -26, -28, -30, -32, -34, -39 -41 et +41kg	2003 et après	2004 et après	M+F

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX (suite)

A) CATÉGORIES EXISTANTES DE LA FÉDÉRATION

CATÉGORIES	HIVER 2012	HIVER 2013	SEXE
Dan -54, -58, -62, -67, -72, -78, -84 et +84kg	1995 et avant	1996 et avant	M
Dan -47, -51, -55, -59, -63, -67, -72 et +72kg	1995 et avant	1996 et avant	F

B) CATÉGORIES PROPOSÉES PAR LA FÉDÉRATION - HIVER 2013

U17	1998-97
U15	2000-99
U13	2002-01
U11	2004-03
U9	2006-05
U7	2008-07

C) AFFILIATION

Les participants et les clubs dont ils sont membres doivent être affiliés à la Fédération québécoise de taekwondo

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2013

A) CATÉGORIES

CATÉGORIES	ÂGE	SEXE	DIVISIONS
U13 -38, -42, -46, -50, -55 et -60 kg	Né en 2002-01	Masculin	2
U13 -32, -36, -40, -44, -48, et -52kg	Né en 2002-01	Féminin	2

N.B. : La division 2 correspond aux ceintures bleue et bleue barre rouge (keup 4 et 3)

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Maximum: 12 athlètes : 6 masculins et 6 féminins
1 athlète par catégorie
2 accompagnateurs

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent être membres de la Fédération québécoise de taekwondo, détenir 1^{ère} Dan Kikwon, avoir complété avec succès une formation des premiers soins (secourisme) et doivent avoir la certification suivante :

- Instructeur adjoint en formation, avoir complété sa partie A et l'évaluation éthique en ligne
ou
- Avoir complété le niveau 1 théorique
ou
- Avoir le statut d'instructeur adjoint formé

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Les participants doivent être membres d'un club affilié à la Fédération québécoise de taekwondo, Les participants doivent être membres de la Fédération québécoise de taekwondo.

Coût: 15\$

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Compétition

F) ADMISSIBILITÉ

- La région devra avoir tenu un événement à l'hiver 2012
- L'athlète doit avoir participé aux finales régionales de 2013

Date limite d'inscription à SPORTSQUÉBEC : 15 février 2013

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Club d'affiliation à la Fédération québécoise de taekwondo

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Double élimination

Les combats ont une durée de 3 reprises de 1 minute et 30 secondes avec 45 secondes de repos entre les reprises

I) SURCLASSEMENT

Aucun surclassement de poids ne sera accepté.

S'il y a absence dans une catégorie de poids, le surclassement d'âge sera accepté.
(U11 seulement).

J) SUBSTITUTION

Permise. Le substitut devra avoir participé à la finale régionale. Le choix du substitut s'effectuera selon l'ordre décroissant (2^{ème}, 3^{ème}, etc.) des résultats de la catégorie, lors de la finale régionale.

K) EXCLUSION

Aucune

M) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées aux athlètes lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 12

Médailles d'argent : 12

Médailles de bronze : 12

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

N) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = toutes les épreuves

Point attribué à la première position = 38

Nombre de point séparant chaque position = 1

Toute exception à quelque règlement ci-haut mentionné doit faire l'objet d'une entente tripartite écrite entre la Fédération sportive de régie provinciale, le Comité organisateur des Jeux du Québec régionaux et Sports-Québec.